



TA1AMI

Tu as un ami pour briser la solitude

Solidarité
Respect
Partage

Unissons nos valeurs !

Projet : *TA1REVE : ce n'est plus un rêve !*

Projet
soutenu par

Fondation
de
France



Fondation
CAISSES D'ÉPARGNE
pour la solidarité

KLÉSIA
PROTECTION ET INNOVATION SOCIALES

TA1REVE



Contexte

De nos jours, il est fréquent de constater que l'on parle de réalisation de rêves de jeunes personnes malades. Il est rare d'entendre dire qu'une personne âgée, isolée... puisse avoir un rêve. Pourtant, sa vie n'est pas finie.

Une personne âgée est une personne à part entière, qui est aussi redevable de toute notre attention jusqu'à la dernière seconde de sa vie. Pourquoi une personne âgée n'aurait-elle pas un rêve !

Ce projet donne la possibilité aux personnes isolées de s'exprimer, et d'agir dans une société où elles se heurtent à une organisation sociale qui stigmatise l'handicap, le vieillissement. Le projet encourage la personne isolée à dialoguer, réfléchir, dans un but de favoriser les initiatives avec son Ami(e) Bénévole.



Objectifs

- 1 - Rendre acteurs et citoyens la personne isolée et l'Ami(e) bénévole en leur donnant un budget pour réaliser un rêve commun.
- 2 - Favoriser les échanges intergénérationnels entre la personne isolée et l'Ami(e) Bénévole.
- 3 - Renouer avec la société et la cité dans le cadre du choix du rêve.
- 4 - Utiliser les outils informatiques pour réaliser un dossier présentant le rêve qui sera remis à l'association TA1AMI.

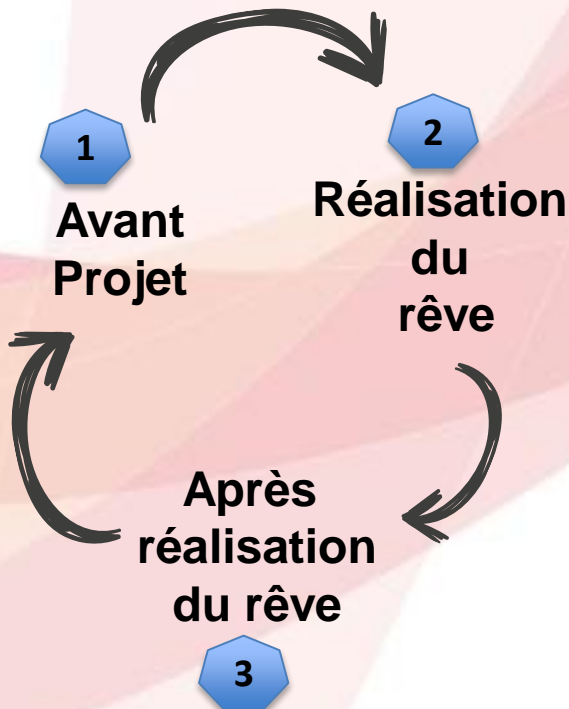


(Le Logo TA1REVE en première page ainsi que le dessin ci-dessus a été réalisé par Estelle, 12 ans)

- 5 - Démontrer par des actions marketing/publicitaires que même les personnes âgées peuvent réaliser un rêve. Cela permet de changer les mentalités.

Comment ça marche ?

3 étapes essentielles qui mènent à l'aboutissement de l'action.



1

AVANT PROJET

- Elaboration d'un dossier informatique entre la personne isolée et l'Ami(e) Bénévole décrivant leur rêve commun. Un document standard leur sera fourni pour faciliter le travail.
- Présentation du dossier au Président + la Secrétaire + le trésorier de l'association TA1AMI pour avis.
- Allocation du budget à la personne isolée et l'Ami(e) Bénévole.

2

REALISATION DU REVE

- Préparation du rêve entre la personne isolée et l'ami(e) bénévole (tickets train, véhicule, réservation hôtel/restaurant...)
- Réalisation du rêve.

3

APRES REALISATION DU REVE

Fabrication par la personne isolée ainsi que l'ami(e) bénévole d'un dossier (fabriqué soit sur informatique, soit manuellement par collages et écrits) décrivant la réalisation du rêve.

Fourniture à l'association TA1AMI de photographies + du bilan synthétique (bilan type fourni par l'association TA1AMI) après la réalisation du rêve + factures spécifiant les dépenses réalisées.

Quelques conseils :

Bien préparer le dossier informatique, en veillant de répondre aux quatre premiers objectifs précisés sur la page précédente.

Se doter si possible des devis afin de mieux appréhender le coût global du rêve.

Vous êtes prêts pour réaliser un rêve...



AMI

VERITE

VIE

BONHEUR

HUMAIN



PASSION

PARTAGE

RESPECT

ECOUTE

Contactez nous :

Jean-Jacques au 06 60 29 41 62

Adresse : [61 rue Nicolas Leblanc 59000 Lille](#)

Tél : [06 60 29 41 62](#)

Email : ta1ami@orange.fr

Internet : www.ta1ami.fr

